



Société des Régates d'Agde et du Cap

Compte-rendu du Conseil d'Administration Du 05 Février 2022

Présents : Marc Bazille, Julio Calafell, Armelle Chaillou, Michel Danjou, Marc Legay, Serge Magnier, Hélène-Anne Matéo, Hugues Naudin, Henri Roques, Henri Specht, Michèle Tardy, Christian Vayssière, Gilles Vaillé.

Absents excusés : Henri Cauquil, Ariane Pouget, Cathy et André Couder.

1-Présentation des comptes par Marc Bazille

Résultats fin décembre 2021 : perte de 1770€ (les 1000€ de bons USHIP, pour le trophée SORAC 2021, et le paiement du bateau sont intégrés).

Cette perte est due au manque d'activités et aux adhésions qui sont en baisse alors que les dépenses pour le club sont les mêmes.

Pour cette année, Marc nous dit qu'il n'y a pas de problème majeur mais il va falloir être vigilant sur les dépenses (attention à l'Escalagde). Notre équilibre repose surtout sur les diverses subventions et les sponsors.

Il reste quelques économies sur le compte courant et sur le livret mais il reste aussi 2 ans à payer pour le bateau OSCAR soit 10 000€.

2-Préparation de l'Assemblée Générale

On peut arrêter la date du **5 mars pour l'AG et pour fêter les 30 ans de la SORAC**

Dès la semaine prochaine, il faut gérer l'envoi des convocations et de l'ordre du jour par internet.

La journée pourrait se dérouler de la façon suivante :

- Midi : restaurant, repas payant pour tous, environ 30 €
- Après-midi : Assemblée Générale, remise des récompenses, Trophées SORAC 2021 et de divers prix
- En fin d'après midi : gâteau et champagne offerts par le club pour les 30 ans de la SORAC et discours pour rappeler les origines du club

Lieu : Christian va se renseigner auprès du restaurant du Golf « Le dix 9 » ce qui permettrait de tout faire dans le même lieu.

SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challies 34300 Le Cap d'Agde

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 20

e-mail : secretariatsorac@orange.fr Président : 06 15 91 42 54

Site internet : www.soracagde.com

Facebook : <https://www.facebook.com/Soracagde>

3-Liste des sortants

Cette année 6 membres du CA sont sortants : Marc Bazille, Hélène-Anne Matéo, Armelle Chaillou, Hugues Naudin, Michel Danjou et Roger Specht.

Pour respecter la règle, il aurait fallu cette année seulement 5 entrants mais suite au décès de Gérard Ringwald il y a 6 postes à pourvoir, en sachant que le membre élu avec le moins de voix prendra la place de Gérard et ne sera élu que pour 2 ans.

Parmi les 6 entrants, il faut au minimum 2 femmes pour respecter le quota homme/femme.

Appel à candidature !

4-Tarif adhésion 2023

Marc rappelle que le tarif des adhésions est inchangé depuis au moins 5 ans, il propose une augmentation de 10€ pour les équipiers et de 15€ pour les skippers ce qui ferait passer l'adhésion équipier de 40 à 50€ et skipper de 85 à 100€.

Certains membres du CA ne trouvent pas judicieux de proposer cette année une telle augmentation des adhésions. L'inscription aux régates a déjà cette année été augmentée.

***Christian** dit qu'il n'est pas d'accord : cette augmentation n'interviendrait qu'en 2023 et il rappelle que les adhésions sont déductibles des impôts, le club étant « association reconnue d'utilité publique » en 2020. Le taux de la réduction d'impôt est de 66% Il pense qu'une augmentation serait logique.

Le Président propose de procéder à un vote : « Qui est pour une augmentation ?

Pour 4/ Contre 9

Il n'y aura pas d'augmentation de l'adhésion en 2023

Lors de l'AG le sujet d'une augmentation pour 2024 sera évoqué.

5-L'Escalagde en Duo

Cette année, l'Escalagde rentre dans le championnat de Ligue des Duos 2022.

Un classement à part sera fait pour les Duos.

6-Nouveau livret du coureur

Tous les membres du CA l'ont reçu, il y a encore quelques petites erreurs à corriger avant sa diffusion.

7-Divers

*Dispersion des cendres de Gérard Ringwald le samedi matin 5 mars avec son bateau, 2 ou 3 membres du CA y assisteront notre bateau Oscar et si nécessaire à la demande de Malika Ringwald. Tous ceux qui le peuvent pourront se joindre avec leur bateau à la cérémonie.

*Proposition de la mise en place d'une commission sportive « exceptionnelle » ouverte à tous les coureurs pour discuter de la définition des groupes de bateaux pour le classement SORAC :

Samedi 19 février à 14h30 au Centre <Nautique si les conditions sanitaires le permettent.

Une invitation sera envoyée via internet pour informer tous les coureurs.

Fin du CA 17h

***La date retenue lors du CA étant trop proche, Henri Roques propose de repousser la commission au 19 Mars**

Le Président
Henri Roques

